

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9398**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Master Domaine : " Droit-Economie-Gestion " - Mention : "Droit International et Européen" spécialité "Droit et financement du développement" (Master à finalité Recherche et Professionnelle)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Nice Sophia Antipolis	Président de l'université de Nice, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques, 122 Economie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du Master conseille, dans le domaine du droit et financement du développement, les personnes physiques ou morales sur des problèmes ou actions ayant des implications juridiques, avec pour objectifs :

- d'organiser l'application du droit ;
- de respecter et de faire respecter la législation et la réglementation et de les adapter aux besoins du client par l'étude et l'interprétation des textes juridiques ;
- de défendre les intérêts du client ;
- de rédiger ou de faire rédiger des actes (authentiques ou sous seing privé).

Il étudie de façon permanente et analyse la législation, la réglementation, la jurisprudence, la théorie et les commentaires de droit.

Le Master comprend aussi un parcours recherche permettant de former des étudiants de haut niveau en droit et financement du développement susceptibles de poursuivre une activité de recherche afin d'accéder aux carrières de l'enseignement et de la recherche.

Le titulaire du Master est capable, dans le domaine du droit international et européen de :

- Prévenir et résoudre des litiges en interprétant le droit.
- Fournir des informations et des conseils argumentés dans le domaine juridique et de la procédure.
- Proposer des solutions amiables ou judiciaires aux litiges.

De plus, les étudiants ayant suivi le parcours recherche, seront capables de :

- Participer à la définition des thèmes d'études ou de recherches.
- Rassembler et analyser la documentation disponible, consulter les experts éventuels et les personnalités compétentes.
- Construire la méthodologie et délimiter le champ d'investigation.
- Analyser et interpréter les résultats dans une perspective d'explication théorique.
- Rédiger des publications (rapports d'étude, notes de synthèse, articles...).

Participer à des colloques, conférences ou séminaires sur des thèmes appartenant au domaine d'investigation (ou à des domaines connexes).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Métiers du droit dans le domaine du droit international public, du droit international privé et du droit européen

Fonction d'encadrement pour les opérateurs publics et privés ;

Spécialisation pour les professions libérales visées (avocats, experts).

- Concours d'enseignant chercheur à l'Université
- Concours administratifs nécessitant une forte culture générale
- Concours des organisations internationales et non gouvernementales
- Concours des institutions de l'Union Européenne
- Avocat
- Juriste d'entreprise
- Diplomate
- Responsables politiques ou d'association de développement
- Banques multilatérales de développement
- Fonds multilatéraux de développement
- Banques nationales de développement
- Institutions de micro crédits

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

M1205 : Direction administrative et financière

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

Les composantes de la certification sont les Unités d'Enseignement décrites dans le cadre ci-après.

Ces unités peuvent être acquises par la formation ou la validation des acquis (VAE).

Le diplôme (2 semestres de formation) permet d'obtenir 60 ECTS.

Parcours Recherche :

UE1 : Enseignements fondamentaux : 50h (2 x 10 ECTS) :

- Aspects juridiques et internationaux du développement (25 h)

- Financement du développement (25 h)

UE2 : Enseignements de spécialisation (2 matières au choix) : 40 h (2 x 5 ECTS) :

- Institutions publiques du développement (20h)

- Environnement et développement (20h)

- Economie du développement (20h)

UE3 : Enseignements fondamentaux : 25h (2 x 10 ECTS) :

- Développement et cadre juridique interne (25h)

- Réalisation et soutenance d'un mémoire de recherche

UE4 : Enseignements de spécialisation (2 matières au choix) : 40h (2 x 5 ECTS):

- Politiques européennes de la coopération au développement (20h)

- Coopération décentralisée et développement (20h)

- Concepts et stratégie de développement (20h)

Parcours professionnel :

UE1 : Enseignements fondamentaux : 50h (2 x 9 ECTS) :

- Aspects juridiques et internationaux du développement (25 h)

- Financement du développement (25 h)

UE2 : Enseignements de spécialisation: 60 h (3 x 4 ECTS) :

- Institutions publiques du développement (20h)

- Environnement et développement (20h)

- Economie du développement (20h)

UE3 : Enseignements obligatoires : (25h) (2x9 ECTS)

- Développement et cadre juridique interne (25h)

- Réalisation et soutenance d'un rapport de stage

UE4 : Enseignements de spécialisation : 60h (3 x 4 ECTS):

- Politiques européennes de la coopération au développement (20h)

- Coopération décentralisée et développement (20h)

- Concepts et stratégie de développement (20h)

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury est composé d'enseignants chercheurs, d'enseignants, de chercheurs ou de personnels qualifiés ayant contribué aux enseignements ou choisis en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Le jury est composé d'enseignants chercheurs, d'enseignants, de chercheurs ou de personnels qualifiés ayant contribué aux enseignements ou choisis en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.

Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé de 5 membres dont 3 enseignants - chercheurs et 2 professionnels.
-------------------------------	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Habilitation N° 20080931 (Contrat 2008-2011) -(Habilité par arrêté ministériel en date du 12 septembre 2008

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.unice.fr/>

Autres sources d'information :

- Université de Nice Sophia-Antipolis : www.unice.fr

Lieu(x) de certification :

Université Nice Sophia Antipolis : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [NICE]

UFR LASH (Faculté des lettres Université de Nice Sophia Antipolis)

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR LASH (Faculté des lettres Université de Nice Sophia Antipolis)

Historique de la certification :

Remplacée par la fiche nationale n°32159